

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Aseltine propose que le bill (E-4), intitulé: "Loi pour faire droit à William Taffert", soit maintenant lu pour la deuxième fois.

Après débat,

Ledit bill, sur division, est lu pour la deuxième fois.

*Ordonné*: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Avec la permission du Sénat, et

Sur motion, il est

*Ordonné*: Qu'un Ordre du Sénat soit émané pour la production d'un état montrant:

1. Quels sont les propriétés et immeubles situés dans la ville d'Ottawa, et dans le district environnant, que le gouvernement a acquis par achat, location et construction pour les services administratifs de guerre, depuis la déclaration des hostilités en 1939, en indiquant:

- (a) l'emplacement de chaque propriété et immeuble,
- (b) le coût de l'acquisition, de la construction, des réparations, des additions ou des restaurations en chaque cas.
- (c) le coût de l'ameublement en chaque cas,
- (d) les services administratifs de guerre installés dans ces immeubles respectivement et,
- (e) le nombre de personnes employées dans chaque immeuble.

2. Quels sont les immeubles qui ont été construits dans la ville par le gouvernement, qui ont été utilisés ou qui devaient être utilisés pour des fins autres que l'administration de guerre, et qui ont été pris par l'administration de guerre pour augmenter ses bureaux; quels sont les services du gouvernement installés dans chacun de ces immeubles; quel est le coût de l'ameublement de chacun de ces immeubles et le nombre de personnes qui y sont employées.

3. L'information demandée au premier paragraphe est aussi demandée à l'égard des propriétés et immeubles dont la construction a été adjugée par contrat et qui sont en voie de construction, de même qu'à l'égard des immeubles dont la construction n'est pas commencée.

Le Sénat s'ajourne.